



Amende forfaitaire majorée

Par **dave**, le **02/12/2009** à **13:20**

Bonjour,j'ai payé une amende pour excès de vitesse des reception de celle-ci.j'ai envoye le cheque par la poste.le 27/08/2008.Pourtant,je viens de recevoir une majoration ,le cheque n'etant pas arrivé.Je dois paye 300euros.Que puis-je faire sachant que j'ai envoyé mon chèque dans les délais indiqués? merci